

# **COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **Séance du 29 janvier 2016 à 20 h.**

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le vendredi 29 janvier 2016 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

*Présents : Norbert DUPEYRON, Marie Joëlle PERRET, Louis ROUSSET, Bruno BASSON, Raphaël BASSON, Béatrice CHALENDARD, Christophe DUMAS, Sylvie DUMOULIN, Hervé GAGNARD, Marie JACQUIN, Nicole MARQUET, Thierry PERRET, Nicole VENET.*

*Absent excusé : Joël VOS (pouvoir à Norbert DUPEYRON)*

### **Parc Eco Habitat :**

Depuis maintenant trois ans, la commune est engagée dans une démarche de conseil en énergie partagée, avec le parc écohabitat. Intervention en début de réunion de Mathias NIVAN pour une présentation des consommations par bâtiments et types d'énergie pour l'année 2014. Ce suivi nous permet de voir l'évolution de nos consommations ces dernières années et l'impact qu'ont eu certains choix : coupure éclairage public, réhabilitation du bâtiment mairie et isolation des combles pour le bâtiment de l'ancien presbytère et de la mairie. Ces derniers travaux nous ayant permis de bénéficier de certificats d'énergie. (reste à charge pour la commune, seulement le coût de la TVA.

#### **1) Redevance d'occupation domaine public :**

Le conseil municipal délibère pour valider les tarifs de la redevance pour l'occupation du domaine public, pour l'opérateur ORANGE.

#### **2) Indemnité maire**

En application de la loi 2015-366 du 31 mars 2015 et à compter du 01 janvier 2016, les communes de 1000 habitants et plus doivent confirmer le montant de l'indemnité du maire.

En avril 2014, à l'occasion du vote du budget, le conseil municipal avait validé la proposition d'un taux à 31 % pour 43 % maxi de l'indice 1015. Taux pratiqué depuis 2008.

Le Maire souhaitant garder un taux inférieur à celui autorisé, le conseil délibère pour valider la continuité de cette décision.

#### **3) Mise à disposition agents communaux**

De façon à pouvoir assurer la collecte des ordures ménagères (sacs noirs), nos agents communaux sont mis à disposition chaque semaine de la Communauté de Communes de Forez en Lyonnais. Pour cela il convient de renouveler la convention de mise à disposition du personnel communal entre la communauté de communes de forez en lyonnais et la commune pour 2016.

#### **4) Vote de 2 subventions**

40 € pour le collège Jules ROMAIN de Saint Galmier.

20 000 € d'acompte pour l'OGEC, dans le cadre de la subvention annuelle, dont le vote se fera au moment du budget au mois de mars.

Ces montants seront repris lors du vote du budget primitif 2016.

## 5) Bail logement

Le conseil municipal approuve le bail pour le logement situé au-dessus du salon de coiffure.

## 6) Intercommunalité :

Les élus de la commune restent toujours favorable à un rapprochement avec les Monts du Lyonnais, même si certaines communes du canton, aujourd'hui souhaitent rejoindre le Forez ou la Métropole Stéphanoise.

## 7) Questions et informations diverses

### Jobs d'été

Comme les 2 années précédentes, la mairie reconduit l'embauche de deux jeunes pour les mois de juillet et août.

Un jeune sera pris pour le mois de juillet et l'autre pour celui d'août, à raison de 20 heures par semaine.

Pour postuler, il faut

Etre âgé de 18 ans au 01 juillet 2015

Adresser une lettre de motivation et un CV à la Mairie avant le 25 mars.

### Jardins collectifs à la Gare :

Trois parcelles sont disponibles. Si vous êtes intéressés, bien vouloir vous faire connaître en mairie.

### Le passé de Chevrières :

Dans le cadre des journées escales découvertes qui auront lieu en juillet et au cours de laquelle, la visite d'un ancien atelier de passementerie est programmée, nous nous intéressons aux tissages et à la passementerie ayant existés sur notre village.

Nous sommes donc à la recherche de personnes qui ont travaillé dans ce secteur, ou qui auraient des documents, des photos, un ancien métier à tisser, des échantillons, des catalogues... Si vous pouvez nous apporter votre aide, merci de vous signaler en mairie ou auprès de Marie Joëlle PERRET ou Nicole MARQUET.

### Cambriolages

Depuis quelques semaines, les cambriolages se multiplient dans un triangle entre Saint-Galmier, Chazelles-sur-Lyon et Feurs. Les cambrioleurs n'hésitent pas à escalader les toits pour s'introduire dans les maisons, pour fouiller minutieusement chaque pièce, à la recherche d'or et d'espèces.

Quelques mesures de sécurité s'imposent :

- ne jamais laisser de bijoux dans les chevets des chambres, ni d'espèces cachées dans les armoires à linge, comme c'est souvent le cas.
- Etre vigilant si vous apercevez des personnes qui vous paraissent « douteuses » et prévenir vos voisins et éventuellement la gendarmerie si vous le jugez nécessaire.

D'autre part, vous êtes certainement très souvent appelés par des commerciaux qui font du démarchage abusif par téléphone. **Les arguments utilisés sont tous faux.** (nouvelles normes de l'Etat obligatoires pour les logements anciens, sociétés missionnées par EDF pour vérifier la mise aux normes de votre maison, enquête pour EDF pour vérifier vos factures d'énergie, missionnés par l'ANAH pour effectuer des travaux subventionnés...)

## **Infos CCFL : Tout savoir sur la création ou reprise d'entreprise**

Pour tout savoir sur la création, la reprise d'entreprise, la Communauté de Communes de Forez-en-Lyonnais accueille une réunion d'information le :

**Vendredi 12 février 2016 de 14h à 16h**

**à la Résidence d'entreprises - ZI Montfuron - 42140 Chazelles sur Lyon**

Cette demi-journée d'information gratuite est organisée en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire, CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne et le Pôle Emploi. Elle a pour objectif de permettre de mieux connaître les différentes étapes à suivre pour élaborer son projet, de fournir des informations objectives et des renseignements pratiques. Au programme, les thématiques suivantes :

- Le métier de chef d'entreprise
- L'étude de marché
- Les outils financiers
- Les aides possibles
- Les statuts juridiques
- La fiscalité de l'entreprise
- La protection sociale du chef d'entreprise
- Les formalités d'immatriculation
- Les dispositifs locaux d'accompagnement

Contact et inscriptions : Communauté de Communes de Forez-en-Lyonnais - Audrey BORDET, chargée de développement territorial / 04 77 94 34 67 / [economie@cc-forez-en-lyonnais.fr](mailto:economie@cc-forez-en-lyonnais.fr)

**Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 26 février 2016 à 19 heures.**

### **Dates à retenir**

**6 mars 2016** : passage du Rallye Baldomérien

**11 mars 2016** : Portes ouvertes à l'Ecole St Benoit de 17 h 30 à 20 h.



### **UNE ROSE UN ESPOIR FOREZ**

Après le succès des 4 premières éditions

**Le 23 AVRIL 2016**  
**JOURNEE NATIONALE**



Les motards Foréziens se mobilisent à nouveau pour traverser votre commune avec leurs passagères ou passagers. Une rose vous sera proposée en échange d'un don minimum de 2€. Les dons récoltés seront reversés à la Ligue contre le Cancer comité Loire pour l'aide aux malades et à leurs familles. Afin de signaler leur passage, une croix à la craie blanche sera tracée sur le trottoir.

Si vous souhaitez vous joindre à cette action, vous pouvez contacter l'association :

Mail : [une.rose.un.espoir.forez@gmail.com](mailto:une.rose.un.espoir.forez@gmail.com) - Port : 06.27.67.56.20

## CINEMA numérique



**Mardi 16 février 2016 à 20h30**

**SALLE POLYVALENTE à 20 h 30**

Proposé par le Comité Culture et Loisirs - TARIFS ADULTES 4€50 / ENFANTS 3€

## LE GRAND PARTAGE

Français / Réalisation Alexandra Leclère

Avec Karin Viard, Didier Bourdon, Valérie Bonneton

Sortie le 23 décembre 2015 / Durée 1h43 min

### Comédie

Un hiver pire que jamais. Le gouvernement publie un décret obligeant les citoyens français les mieux logés à accueillir chez eux pendant la vague de froid leurs concitoyens en situation précaire. A l'heure du Grand Partage, un vent de panique s'installe à tous les étages dans un immeuble très chic de la capitale.

